

Montants MaPrimeRénov'

À compter du 1^{er} janvier 2026

Opérations éligibles	MaPrimeRénov' bleu (très modeste)	MaPrimeRénov' jaune (modeste)	MaPrimeRénov' violet (intermédiaire)	MaPrimeRénov' rose (supérieur)		
PARCOURS PAR GESTE						
Pompe à chaleur géothermique ou solارothermique	11 000 €	9 000 €	6 000 €	×		
Système solaire combiné	10 000 €	8 000 €	4 000 €	×		
Pompe à chaleur air/eau ou hybride	5 000 €	4 000 €	3 000 €	×		
Chauffe-eau solaire	4 000 €	3 000 €	2 000 €	×		
Poêle ou cuisinière à granulés	1 250 €	1 000 €	750 €	×		
Poêle ou cuisinière à bûches	1 250 €	1 000 €	500 €	×		
Foyer fermé ou insert à bois	1 250 €	750 €	500 €	×		
Partie thermique d'un équipement PVT eau	2 500 €	2 000 €	1 000 €	×		
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €	×		
Réseau de chaleur ou de froid	1 200 €	800 €	400 €	×		
Chaudière à granulés de bois	×	×	×	×		
Chaudière à bûches	×	×	×	×		
Dépose d'une cuve à fioul	1 200 €	800 €	400 €	×		
Audit énergétique	500 €	400 €	300 €	×		
VMC double-flux	2 500 €	2 000 €	1 500 €	×		
Isolation thermique des fenêtres et parois vitrées	100 €/équipement	80 €/équipement	40 €/équipement	×		
Isolation des toitures terrasses	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	×		
Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles aménagés	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	×		
Isolation des murs par l'extérieur	×	×	×	×		
Isolation des murs par l'intérieur	×	×	×	×		
Protection contre le rayonnement solaire (Outre-mer)	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	×		
PARCOURS ACCOMPAGNÉ (MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' OBLIGATOIRE)						
Rénovation d'ampleur	2 sauts de classe	30 000 € (HT) de plafond de dépense	80 % (24 000 € maximum)	60 % (18 000 € maximum)	45 % (12 000 € maximum)	10 % (3 000 € maximum)
	3 sauts de classe ou +	40 000 € (HT) de plafond de dépense	80 % (32 000 € maximum)	60 % (24 000 € maximum)	45 % (18 000 € maximum)	10 % (4 000 € maximum)
Écrêttement (TTC)		100 %	90 %	80 %	50 %	
Mon Accompagnateur Rénov'		100 %	60 %	40 %	20 %	